

Réunion du Comité Directeur CDTAE

Jeudi 8 janvier 2015



Présents : Le Président Philippe LETARTRE, Jean ALLERMOZ (JAL), Marie-Françoise ALLERMOZ (MFA), Florent BAUDÈRE (FBA), Pauline CHARRIER (PAC), Patrick CHOLLET (PCH), Raphael HODOROABA (RAH), Vincent HODOROABA (VIH), Maurice LANGRY (MLA), Serge LEBAS (SEL), Sylvie LEMER (SYL).

Excusés : Didier SABAT (DIS).

Début de séance : 20 h 30

Prochaine réunion le lundi 16 février 2015

1. Bilan comptes 2014 (Président) :

Comptes 2014. Bilan : les comptes sont clos en positif : 3955 euros (en attente de confirmation de l'expert comptable). Beaucoup d'achats ont été réalisés cette année 2014, ainsi que la ciblerie d'une grosse partie de la saison à venir (55 plaques de stramit, 10 cibles mousse). Toutes les médailles de CD de 2015 sont déjà achetées.

Licences 2015 : nous constatons une centaine d'archers licenciés en moins cette saison. Cause possible : mise en place de l'accompagnement sportif périscolaire de la réforme scolaire qui propose une activité gratuite dans la semaine, rendant l'activité payante moins attrayante. Quelques clubs ont beaucoup souffert (jusqu'à 30% de baisse), d'autres ont au contraire bien progressé.

2. Organisation des compétitions (Président) :

Réclamation de Morangis a/s ciblerie : Maurice Langry, en tant que président de la Ligue, a fait suivre une réclamation de Morangis sur les tarifs de location de ciblerie appliqués par le CDTAE. La facture de Morangis a été revue à la baisse du fait de la ciblerie usagée.

Si la mission du CDTAE est d'aider les clubs organisateurs de championnats départementaux, il n'a d'autre choix que d'appliquer des tarifs « frais coûtants » pour l'organisation de compétitions qui sortent de sa compétence directe. Tous les clubs qui louent cette ciblerie départementale en acceptent la règle du jeu.

Rappel des tarifs : pour une compétition départementale : 2 € par archers de location de ciblerie paille. 3 € pour la nouvelle ciblerie mousse. Les duels sont considérés comme un départ de compétition.

Un ajout de 0.50 € est appliqué pour une compétition extra départementale.

Réservation de ciblerie : l'organisateur doit vérifier la disponibilité de la ciblerie départementale et la réserver le plus en amont possible.

Réunion avec les présidents des départements d'Île-de-France. Indemnités à l'organisation de compétition. Ex organisation d'un CD FITA. Le CDTAE fait partie des plus « généreux » accompagnateurs des organisateurs de compétitions départementales.

Question des informations accessibles sur le site (facilité à les trouver, restreindre leur accès aux seuls archers du Département etc.).

Changements de présidents sans modification des infos sur l'Intranet : certains responsables de clubs ne mettent pas à jour les informations concernant leur bureau directeur, qui servent pourtant aux différentes instances (Fédération, Ligue, Département) pour transmettre les informations.

Question sur les moyens d'informer les adhérents sans contrevenir au rôle des présidents.

3. Augmentation du SMIC de 0,8 %.

Proposition d'augmentation du salaire des employés de 1%. Adopté.

Relations avec les employés : SYL propose d'organiser une réunion pour les écouter, mais ne peut pas le faire elle-même en raison de sa proximité avec les intéressés. PCH se propose d'organiser cette réunion conjointement.

4. Budget (Président) :

Les budgets prévisionnels 2015 et 2016 sont difficiles à équilibrer. Présentation d'un tableau prévisionnel 2015 : le Président attire l'attention sur la ligne des 60000 euros, relative à la location des locaux et celle des photocopieuses (dont le montant passe à 12000 euros/trimestre pendant encore 7 trimestres).

5. Préparation de l'AG (Président) :

Rappel : assemblée générale 2014 le 6 février 2015.

L'expert comptable de BDO, Alain RICHARD, vient vérifier les comptes le 16 janvier, qui seront communiqués aux présidents de clubs dès sa validation.

Les commissions présenteront leur rapport d'activités.

Elections partielles : deux candidats sont prêts à rejoindre le Comité directeur (Romain BURNIER et Christian GHILLEM).

6. Communication :

(Président) La DDCS et Conseil général demandent des photos d'archers. Le CDTAE est à la recherche de ces photographies.

(RAH et VIH) Proposition d'une newsletter, mais interrogations sur le moyen de toucher le maximum d'archers et la question d'assurer la régularité de parution grâce à des articles produits.

7. Championnat de France Handisport (Bondoufle, 20 & 21 juin) (Président, RAH, VIH) :

Ouverture d'un site : www.cfhandis-arc-2015.fr ; dans l'onglet « bénévoles », les volontaires à l'organisation peuvent s'inscrire.

Partenariats de Carrefour et Bricorama, d'autres sont en cours grâce à Mme Poirier de la Compagnie de Mennecy.

Morsang-sur-Orge serait inscrit pour l'organisation des DRJ/TIDJ ; or, la ciblerie du CDTAE sera indisponible, étant affectée au CF Handis à Bondoufle.

En plus, le 21 juin, il y aura une animation du CDTAE à assurer à Brunoy par les salariés.

En 2017, les différentes disciplines sportives qui composent les instances fédérales, régionales, voire départementales qui dépendent de la Fédération Française Handisport, devraient se rapprocher de la fédération sportive valide correspondante, même pour le Sport Adapté.

8. Commission sportive (SYL) :

Division départementale : 11 clubs ont inscrit au moins une équipe.

Jeunes mixtes : 4 équipes (Forges, Orsay, Montlhéry, Etampes)

Classique Dames : 2 équipes (Morsang-sur-Orge, Egly)

Classique Hommes 6 équipes (Morsang-sur-Orge, Orsay, Morangis, Massy, Etampes, Lisses)

Mixte classique : 5 équipes (La Ferté-Alais, Egly, Montlhéry, Massy, Etampes)

Poules Hommes : 2 équipes (Mennecy, Orsay)

Mardi 6 janvier : la réunion des représentants des commissions sportives a eu lieu à Chennevières ; proposition pour un CR adultes : le CR n'étant plus qualificatif pour le CF, le championnat se déroulera uniquement sur matches (pour préparer les archers qui vont au championnat de France) avec des quotas définis suivant les classements régionaux.

Des poules seront constituées en fonction des préinscrits pour permettre une meilleure participation des archers. Le dimanche, les finales seront organisées en mode « arène » (cf Nimes).

Principes d'organisation des compétitions régionales : il est prévu de déterminer des règles pour placer les rencontres régionales dans le calendrier et ainsi, pouvoir diffuser les dates retenues longtemps à l'avance.

Equipes essonniennes en DRE (6 clubs, 7 équipes) : Draveil (CLF), Draveil, Morsang-sur-Orge, Orsay (CLH), Draveil, Wissous, Etampes (CPPF), Morangis, Etampes (CPDH)

Equipes essonniennes en DRH : (4 clubs, 7 équipes) : Morsang-sur-Orge, Mennecy (CLF), Mennecy (CLH), Draveil, Wissous, Morsang-sur-Orge, Sainte-Geneviève-des-Bois (CPDH).

Descente en DD : Etrechy, SGDB (CLH).

Evocation de la reprise du Trophée 91.

9. Arbitres (SEL) :

Réunion calendrier extérieur départemental des arbitres vendredi 10 janvier et à la Ligue samedi 11.

Un candidat arbitre de Wissous est inscrit à la prochaine session.

10. Jeunes (MFA et JAL) :

La rencontre Jeunes d'Athis-Mons s'est bien passée ; 84 archers participants. Très bonne présence des coachs des clubs, et les jeunes étaient en tenues de clubs. Félicitations à tous.

Inscriptions de la rencontre de Forges ouvertes.

11. Parcours (PCH) :

Proposition de faire réaliser le piquetage des CD par les archers du département voisin afin de permettre aux archers du club organisateur de tirer.

Souci pour trouver des terrains parcours (rappel par le Président de la proposition du club de Draveil-Mazières).

12. Divers (MLA) :

MLA attire l'attention sur le statut d'auto entrepreneur dans le domaine sportif : il semble que le Fisc refuse les entraîneurs sportifs auto entrepreneur et a redressé fiscalement certains clubs. Vérifier ce qui se passe en Essonne.

Fin : 23 heures.